



Le GAL est sélectionné !

29 Octobre 2015

Feu vert du Gouvernement wallon pour le GAL du Pays de l'Ourthe pour 2015-2020 !

 [GAL_CHATEAU_LA_ROCHE_MAI_2013 \(132\).jpg](#) [1]

Ce jeudi 29/10, le Gouvernement wallon a sélectionné les Groupes d'Action Locale qui bénéficieront des fonds européens (FEADER) et wallons pour mettre en oeuvre leur stratégie de développement trans-communal **LEADER** (Liaison Entre Acteurs de Développement de l'Economie Rurale).

Le GAL Pays de l'Ourthe fait partie de la sélection pour 2015-2020 !

Une bonne nouvelle pour les sept communes du GAL (Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize, Manhay, La Roche-en-Ardenne et Rendeux) qui sont associées depuis le début des années 2000.

Basé sur un partenariat public-privé, le GAL a pour but de favoriser le développement de l'économie rurale par la mise en oeuvre de projets innovants.

Pour 2015-2020, le GAL du Pays de l'Ourthe travaillera à la création de filières économiques durables. Au programme : le bois, l'énergie, les produits locaux et le vélo !

Le GAL lancera une information sur ces nouveaux projets très bientôt.

Pour toute information : info@paysourthe.be [2]



Source URL: <http://www.paysourthe.be/content/le-gal-est-s%C3%A9lectionn%C3%A9>

Links:

[1] http://www.paysourthe.be/sites/default/files/cck-actualites-images/GAL_CHATEAU_LA_ROCHE_MAI_2013%20%28132%29.jpg

[2] <mailto:info@paysourthe.be>